

Remarques sur quelques poissons dits vénéneux

Par CH. NICOLAS.

Quand je pris possession du poste des Loyalty, de vieux habitants de cet archipel me signalèrent quelques poissons qui, parfois, en certaines saisons notamment, pouvaient devenir causes d'empoisonnements. Et, de fait, j'ai pu en observer quelques cas.

Les poissons vénéneux aux yeux des indigènes, sont surtout ceux qu'ils désignent sous les noms français de loche, perroquet et dauphin.

Ces poissons suspects sont précisément à chair très blanche, légère, friable et d'apparence très hydratée.

La saison pendant laquelle ils sont le plus fréquemment vénéneux est aussi l'époque des grandes chaleurs et celle où « le corail fleurit » suivant l'expression locale ; c'est-à-dire le moment de plus grande activité cellulaire des coralliaires.

Or, ces poissons en font une assez grande consommation et l'on en retrouve fréquemment dans leur tube digestif. Celui de la langouste, qui en est également friande, est parfois encombré de débris calcaires.

D'autre part, il est d'observation courante que les écorchures cutanées faites au cours d'une baignade, par les arêtes des coraux, sont particulièrement cuisantes et sujettes à s'envenimer. Les coralliaires secrèteraient vraisemblablement quelque produit urticant analogue à la sécrétion des actinies, par exemple.

Parmi les blancs, j'ai observé un cas d'empoisonnement ; il s'agissait d'un capitaine de bateau qui avait consommé du dauphin tué par lui le matin, d'un coup de fusil, préparé par le cuisinier indigène du bord et mangé le soir. Tout l'équipage cana-

que fut malade pendant 48 heures, et le patron blanc assez gravement.

Parmi les naturels, j'ai noté une douzaine de cas. Aucun ne fut mortel. Ils ont varié depuis l'embaras gastrique simple avec éruption cutanée accompagnée ou non de prurit, jusqu'aux symptômes graves dysentériques, avec coliques très douloureuses, vomissements, adynamie et ont duré depuis 24 heures jusqu'à 5 et 6 jours.

Je me suis demandé si ces empoisonnements n'avaient pas des causes multiples mais simples et extrinsèques.

Et je crus pouvoir les attribuer, non pas à ce que ces poissons étaient vénéneux par eux-mêmes, ils ne causent pas, en effet, à coup sûr et invariablement, d'accidents, mais à ce que :

1° Les indigènes les font cuire sans les écailler ni même les vider.

2° Indigènes et Européens les apprêtent parfois plusieurs heures après la pêche, et pendant les chaleurs il serait banal de répéter que les poissons à chair friable sont rapidement envahis par les ptomaïnes et les toxines.

3° A certaines époques le tube digestif de ces poissons contient des débris de coraux qui paraissent renfermer une toxine spéciale. Sans doute, dès la mort du poisson, et peut-être dès sa sortie de l'eau, cette toxine diffuse-t-elle dans les chairs à travers les parois inertes ou modifiées du tube digestif.

4° Enfin, les indigènes pêchent souvent à la dynamite et la chair des poissons ainsi recueillis se décompose particulièrement vite. Ils pêchent souvent aussi en se servant d'un poison préparé par eux, à la façon du curare, à l'aide de différentes plantes, fruits et écorces de la famille des Strychnées, poison qui paralyse le poisson quand il ne le tue pas tout à fait.

Si mes observations étaient fondées, il devait en résulter que ces poissons dits vénéneux, ne l'étaient en aucune façon, mais le devenaient aisément et plus rapidement que d'autres par prompt décomposition de leurs tissus aidée ou non des produits de fermentation ou des toxines des ingesta contenus dans l'intestin et ses annexes. En consommant ce poisson dans certaines conditions, on ne devait courir aucun risque. Il suffisait pour cela, aussitôt le poisson pêché à la ligne ou au filet et non autrement, de le nettoyer et de le vider avec soin encore vivant, et, vivant

encore, de le jeter à la casserole; une fois cuit, le consommer de suite et ne pas même en conserver d'un repas pour l'autre.

J'appliquai aussitôt ces principes chez moi; dès lors, pendant près d'un an, nous consommâmes impunément, chaque fois que l'occasion s'en présenta, les poissons réputés vénéneux et aucun de nous ou de nos domestiques (5 personnes en tout) n'en fut jamais même incommodé.

Il est probable que des nombreux méfaits imputables aux poissons dits vénéneux, beaucoup n'ont été dûs qu'à l'ignorance des consommateurs, des cuisiniers ou des ménagères, qui ont négligé les précautions indispensables que j'ai signalées. Beaucoup d'observations d'intoxication par des poissons prétendus vénéneux seraient sans doute à réviser dans ce sens.